

MAIRIE DE
UZEL-PRÈS-L'OUST
22460



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la commune d'UZEL-près-l'OUST

Séance 08 avril 2025

Téléphone : 02 21 08 02 20

accueil@mairie-uzel.fr

Le huit avril deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Guénaël Choupaux, maire.

Présents : M. Guénaël Choupaux, M. François Le Tinnier, M. Jean-Louis Jonville, Mme Dominique Wenger, M. Thierry Wenger, M. Samuel Guigo, Mme Fabienne Thomas, M. Yves Tardivel, Mme Danielle Le Normand, M. Joël Pautrot, Mme Berthe Le Potier, M. Nicolas Toudic, Mme Myriam Guigo.

Absents excusés : M. Pierre-Edouard Jaglin représenté par M. François Le Tinner, Mme Céline Houdelette.

Secrétaire : Mme Fabienne Thomas.

Lotissements – Budget primitif 2025

Section de fonctionnement – dépenses

Résultat de fonctionnement reporté : 0.56€

Charges à caractère général : 95 000.00€

Charges financières : 4 000.00€

Opérations d'ordre de transfert entre sections : 26 212.00€

Autres charges de gestion courante : 85 907.44€

Section de fonctionnement – recettes

Opérations d'ordre de transfert entre sections : 99 000.00€

Produits des services, du domaine et ventes diverses : 112 115.00€

Autres produits de gestion courante : 5.00€

La section de fonctionnement s'équilibre à 211 120.00€

Section d'investissement – dépenses

Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 9 039.47€

Emprunts : 5 000.00€

Autres dettes (commune) : 13 173.00€

Opération d'ordre de transfert entre sections : 99 000.00€

Section d'investissement – recettes

Emprunts : 100 000.47€

Opérations d'ordre de transfert entre sections : 26 212.00€

La section d'investissement s'équilibre à 126 212.47€.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal par onze voix pour et trois voix contre adoptent ce budget primitif 2025.

Pour extrait conforme

Acte rendu exécutoire

Après transmission en
Préfecture le 22 avril 2025



UZEL, le 22 avril 2025

Le Maire

G. CHOUPAUX

